



PORTES OUVERTES 2018-2019
DANS L'ENSEIGNEMENT SUP'



- ◆ Etablissement public
◆ Etablissement privé sous contrat
◆ Etablissement privé hors contrat
▲ Etablissement privé reconnu
● Etablissement consulaire
▼ CFA (Centre de formation d'apprentis)

Retrouvez toutes les dates et horaires des portes ouvertes sur :
http://www.onisep.fr/nantes

LOIRE-ATLANTIQUE

Ancenis

- ◆ Lycée polyvalent Joubert Emilien Maillard : le 02/02/2019, de 8h30 à 13h
◆ Lycée Saint-Joseph : le 18/01/2019, de 18h à 20h, le 19/01/2019 de 9h à 12h30

Basse-Goulaine

- ◆ Lycée La Herdrie : le 09/03/2019, de 9h à 12h

Bougenais

- LP Daniel Brottier - Fondation d'Auteuil : le 25/01/2019, de 16h à 20h, le 26/01/2019 de 9h à 13h, le 16/03/2019 de 9h à 13h
◆ Lycée professionnel Pablo Neruda : le 09/03/2019, de 9h à 12h30

Carquefou

- ▲ Institut catholique d'arts et métiers - site de Nantes - ICAM intégré : le 01/12/2018, de 9h à 17h, le 02/02/2019 de 9h à 17h, le 02/03/2019 de 9h à 13h (site de Nantes)
▲ Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Ouest Nantes : le 01/12/2018, de 9h à 17h ; le 02/02/2019 de 9h à 17h, le 02/03/2019 de 9h à 13h
◆ IUT de Nantes - site de Carquefou (Université de Nantes) : le 02/03/2019
■ MFR Carquefou : le 02/02/2019, de 10h à 17h, le 03/02/2019 de 14h à 17h, le 30/03/2019 de 10h à 17h

Châteaubriant

- ◆ Institut de formation en soins infirmiers : le 26/01/2019, de 13h30 à 17h30
◆ Lycée polyvalent Guy Môquet - Etienne Lenoir : le 02/02/2019, de 9h à 16h
■ Lycée Saint-Joseph : le 02/02/2019, de 10h à 16h

Clisson

- Lycée Charles Péguy : le 25/01/2019, de 18h30 à 21h et le 26/01/2019 de 9h à 12h
◆ Lycée polyvalent Aimé Césaire : le 01/02/2019, de 18h à 20h, le 02/02/2019 de 9h à 12h30

Derval

- Lycée Saint Clair Blain Derval : le 03/02/2019, de 10h à 17h30, le 20/03/2019 de 13h30 à 18h, le 17/05/2018 de 16h à 20h

Guérande

- ◆ Lycée professionnel Olivier Guichard : le 19/01/2019, et le 30/03/2019 de 9h à 16h

La Baule-Escoublac

- ◆ Lycée Grand Air : le 02/03/2019, de 9h à 13h

Le Landreau

- LEGTAP Briacé : le 26/01/2019, de 9h à 17h

Nantes

- ◆ Atelier Guist'hau Rollin : le 08/12/2018, et le 02/02/2019 de 10h à 17h
● Audencia (ex. Ecole Atlantique de Commerce) : le 26/01/2019
● AUDENCIA GROUP : le 26/01/2019, de 10h à 17h
◆ Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive des Pays de la Loire : du 01/02/2019 au 02/02/2019, de 9h30 à 17h
◆ Centre d'enseignement supérieur en optique lunetterie : le 08/12/2018, et les 26/01/2019 et 02/03/2019

- ▼ CFA du CESI - CESFA AGEFA PME des Pays de la Loire : le 15/12/2018
▼ CFA Intelligence Apprentie : le 15/12/2018, de 9h à 13h, le 02/02/2019 de 9h à 17h, le 30/03/2019 de 9h à 13h

- CFA Martello - Métiers de l'électricité : le 02/02/2019, de 9h à 17h, le 30/03/2019 de 9h à 13h
◆ E-artsup : le 24/11/2018, le 08/12/2018 et le 02/02/2019 de 10h à 17h. Et le 16/03/2019 de 14h à 17h
◆ Ecole Brassart : le 08/12/2018, 02/02/2019 et 23/03/2019 de 10h à 16h

- ◆ Ecole centrale de Nantes : le 13/10/2018, de 14h à 18h
◆ Ecole de communication visuelle - ECV Atlantique : du 08/12/2018 au 09/12/2018, de 10h à 18h, le 02/02/2019 de 10h à 18h, le 16/03/2019 de 10h à 18h
◆ Ecole de sages-femmes HME maternité : le 09/02/2019, de 9h à 16h

- ◆ Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes : le 26/01/2019
◆ Ecole nationale supérieure maritime : le 12/01/2019, de 9h à 17h
◆ Ecole Pivaot supérieure technique privée d'arts appliqués : le 12/01/2019, de 9h à 16h (journée d'information prépa), les 27 et 28/04/2019 de 10h à 17h
◆ Ecole polytechnique de l'université de Nantes (Université de Nantes) : le 02/03/2019

- ◆ Ecole pour l'informatique et les nouvelles technologies : le 24/11/2018, 08/12/2018, 12/01/2019, 02/02/2019, 09/03/2019 de 10h à 17h
◆ Ecole privée des sciences informatiques nantes - EPSI : le 08/12/2018, le 26/01/2019, le 09/03/2019
◆ Ecole Silvy Terrade Nantes : le 08/12/2018 et les 26/01/2019, 02/03/2019 et 30/03/2019 de 9h30 à 14h

- ▲ Ecole supérieure du bois : le 02/02/2019, de 9h à 17h
◆ ESPI Ecole supérieure des professions immobilières : le 15/12/2018 de 10h à 16h, le 26/01/2019 de 10h à 16h, le 15/03/2019 de 18h à 20h
◆ ESMA Cinécratis Nantes : le 01/02/2019, de 14h à 18h, le 02/02/2019 de 10h à 18h, le 09/03/2019 de 10h à 18h

- ◆ ESPÉ - Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (Université de Nantes) : le 02/03/2019
◆ Etudia : le 02/02/2019, le 16/03/2019, le 25/05/2019 de 9h30 à 17h
◆ EUREKA Formation : le 08/12/2018, et les 19/01 et 23/03/2019 de 9h30 à 14h

- ◆ Faculté de droit et des sciences politiques (Université de Nantes) : le 02/03/2019
◆ Faculté de psychologie (Université de Nantes) : le 02/03/2019
◆ Faculté des langues et cultures étrangères (Université de Nantes) : le 02/03/2019

- FAL 44 - Fédération des Amicales Laïques : le 26/01/2019, de 9h30 à 13h
■ GRAFIPOLIS : le 01/02/2019, de 17h à 20h, le 02/02/2019 de 9h à 17h
◆ IDESIA Formations : le 12/01/2019, de 9h à 16h, le 16/03/2019 de 9h à 12h

- ▲ IDRAC Business School : le 15/12/2018, et le 26/01/2019 de 9h à 13h
◆ Institut de formation aux affaires et à la gestion : le 22/11/2018, de 18h à 20h, le 15/12/2018 de 14h à 18h, le 24/01/2019 de 18h à 20h, le 27/02/2019 de 18h à 20h, le 06/03/2019 de 18h à 20h

- ◆ Institut de formation de manipulateurs d'électroradiologie médicale : le 01/01/2019, pas de portes ouvertes
◆ Institut de formation en soins infirmiers du CHU de Nantes : pas de portes ouvertes, présence au salon de l'Etudiant à Nantes le 12/01/2019

- ◆ Institut de géographie et aménagement régional (Université de Nantes) : le 02/03/2019
◆ Institut de préparation à l'administration générale (Université de Nantes) : le 02/03/2019

- ◆ Institut de recherche et de formation en français langue étrangère (Université de Nantes) : le 02/03/2019
◆ Institut d'économie et de management de Nantes - IAE (Université de Nantes) : le 02/03/2019
◆ Institut des carrières européennes de l'expertise : le 08/12/2018, de 9h30 à 17h, le 26/01/2019 de 9h30 à 17h, le 30/03/2019 de 9h30 à 13h
◆ Institut d'études judiciaires (Université de Nantes) : le 02/03/2019

- ▲ Institut national des formations notariales site de Nantes : le 02/03/2019, de 10h à 16h
◆ Institut supérieur de gestion : le 02/12/2018, de 10h à 17h ; 16/12/2018 de 16h à 17h ; 03/02/2019 de 10h à 17h ; 17/02/2018 de 10h à 17h ; 17/03/2018 de 10h à 17h ; 07/04/2018 de 10h à 17h
◆ Institut supérieur de management des entreprises : le 08/12/2018, le 28/01/2019, le 02/03/2019

- ◆ Institut supérieur d'optique : le 29/10/2018, de 14h à 17, le 17/11/2018 de 10h à 13h, le 15/12/2018 de 10h à 13h, le 26/01/2019 de 10h à 13h, le 11/02/2019 de 14h à 17h, le 16/03/2019 de 10h à 13h, le 08/04/2019 de 14h à 17h, le 25/05/2019 de 10h à 13h
◆ ISEFAC Institut supérieur européen de formation par l'action : le 24/11/2018 de 11h à 16h, le 12/12/2018 de 17h à 19h, le 26/01/2019 de 9h30 à 13h30, le 06/02/2019 de 17h à 19h, le 30/03/2019 de 9h30 à 13h30, le 27/04/2019 de 9h30 à 13h30

- Institut supérieur Ozanam (Facultés libres de l'Ouest - UCO Angers) : le 02/02/2019, et le 16/03/2019 de 14h à 17h30
◆ IRSS : le 08/12/2018, de 10h à 17h, le 02/03/2019 de 10h à 17h
◆ ISEG Marketing and Communication School : le 24/11/2018, de 10h à 17h, 15/12/2018 de 10h à 17h, 12/01/2019 de 9h à 13h, 02/02/2019 de 10h à 17h, 14/03/2019 de 10h à 17h

- ◆ IUT de Nantes - site de Nantes (Université de Nantes) : le 02/03/2019
● L'École de design Nantes Atlantique : le 01/02/2019, de 14h à 18h, le 02/02/2019 de 9h à 18h, journée information et orientation 13/10/2018
◆ L'institut supérieur des arts appliqués - LISAA : du 02/02/2019 au 03/02/2019, et le 08/12/2018 (journée d'orientation)

- ◆ LPA de Nantes Grand Blottereau : le 01/02/2019, de 17 h à 20h, le 02/02/2019 de 9h à 12h30, le 15/03/2019 de 17h à 20h, le 16/03/2019 de 9h à 12h30, le 24/05/2019 de 17h à 20h
◆ Lycée Albert Camus : le 01/02/2019, de 18h à 20h, le 02/02/2019 de 9h à 12h

- Lycée Blanche de Castille : le 17/11/2018, et le 19/01/2019 de 9h30 à 12h
◆ Lycée Carcouët : le 02/02/2019, de 9h à 14h
◆ Lycée Clemenceau : le 02/03/2019, de 14h à 17h
■ Lycée Externat Chavagnes : le 08/12/2018, et le 02/02/2019 de 9h à 13h
◆ Lycée Gabriel Guist'hau : le 02/03/2019, de 9h à 16h

- Lycée général et technologique privé Saint-Félix - La Salle : le 26/01/2019, de 9h à 16h et le 02/03/2019 de 9h à 12h30
■ Lycée général et technologique privé Saint-Stanislas : le 24/11/2018, de 08h45 à 12h30 (pour la classe de 2de, le 26/01/2019 de 10h à 16h (jusqu'à 17h30 pour les CPGE), le 08/03/2019 de 17h30 à 19h30 (pour les CPGE scientifiques uniquement)

- ◆ Lycée La Colinière : le 02/02/2019, de 9h à 15h
■ Lycée La Perverrie : le 26/01/2019 de 9h à 13h, le 09/03/2019 de 9h à 13h
◆ Lycée Livet : le 01/02/2019, de 17h45 à 20h, le 02/02/2019 de 9h à 16h
◆ Lycée Nelson Mandela : le 26/01/2019, de 9h à 17h
◆ Lycée polyvalent Gaspard Monge - La Chauvinière : le 01/02/2019 de 17h à 20h, le 15/03/2019, de 17h à 20h, le 16/03/2019 de 9h à 12h

- Lycée polyvalent IFOM : le 08/12/2018, de 9h à 13h, le 02/02/2019 de 9h à 17h, le 02/03/2019 de 9h à 13h

- ◆ Lycée polyvalent Les Bourdonnières : le 02/02/2019, de 9h à 13h
- ◆ Lycée polyvalent Sacré Coeur : le 02/02/2019, de 9h à 16h30 et le 27/03/2019 de 14h à 18h
- Lycée polyvalent Saint-Pierre La Joliverie - Pôle des arts graphiques : le 01/02/2019, de 16h à 20h, 02/02/2019 de 9h à 17h
- Lycée polyvalent Talensac-Jeanne Bernard : le 26/01/2019, de 9h à 17h ; le 16/03/2019 de 9h à 13h ; le 22/05/2019 de 17h30 à 19h00
- ◆ Lycée professionnel François Arago : le 02/02/2019, de 9h à 12h
- Lycée Saint-Joseph du Loquidy : le 01/12/2018, et le 02/02/2019 de 9h30 à 12h30
- ❖ MJM Graphic Design : le 09/02/2019
- ◆ Oniris site de la Géraudière (Ecole d'ingénieur) : le 01/02/2019 de 17h30 à 20h30 et le 02/02/2019 de 9h à 12h
- ◆ Oniris site de la Chantrerie (Ecole vétérinaire) : pas de portes ouvertes
- ▼ Pôle formation Pays de la Loire UIMM - Centre de Nantes : le 02/02/2019, de 09h à 17h et le 23/03/2019 de 9h à 13h
- Sciences com' : le 08/12/2018, de 9h à 17h, le 26/01/2019 de 9h à 17h, le 27/04/2019 de 9h à 13h
- ◆ UFR de lettres et langages (Université de Nantes) : le 02/03/2019
- ◆ UFR de médecine et techniques médicales (Université de Nantes) : le 02/03/2019
- ◆ UFR de sciences et techniques (Université de Nantes) : le 02/03/2019
- ◆ UFR de sciences pharmaceutiques (Université de Nantes) : le 02/03/2019
- ◆ UFR de sociologie (Université de Nantes) : le 02/03/2019
- ◆ UFR d'Histoire, histoire de l'art et archéologie (Université de Nantes) : le 02/03/2019
- ◆ UFR d'odontologie (Université de Nantes) : le 02/03/2019
- ◆ UFR sciences et techniques des activités physiques et sportives (Université de Nantes) : le 02/03/2019

## Nozay

- ▼ CFAE de Nozay : le 01/03/2019 de 16h30 à 20h, le 02/03/2019 de 10h à 17h30, le 24/05/2019 de 16h30 à 20h

## Orvault

- ❖ Ecole de la filière numérique de Nantes : le 08/12/2018
- ◆ Lycée polyvalent Nicolas Appert : le 02/03/2019, de 9h à 16h

## Paimboeuf

- ◆ Lycée professionnel Albert Chassagne : le 09/03/2019, de 9h à 13h

## Rezé

- ARIFTS - site nantais : le 08/12/2018, de 8h30 à 12h30
- Ecole de la Croix-Rouge française IFSI 44 : le 01/12/2018 de 10h à 16h
- Faculté libre de l'ouest - UCO Nantes (Facultés libres de l'Ouest - UCO Angers) : le 12/01/2019, de 10h à 16h ; 01/03/2019 de 14h à 20h
- ◆ Lycée Jean Perrin : le 01/03/2019, de 17h à 19h30, le 02/03/2019 de 9h à 12h
- ◆ Lycée professionnel Louis-Jacques Goussier : le 01/03/2019, de 17h à 19h30, le 02/03/2019 de 9h à 12h,

## Sainte-Luce-sur-Loire

- CFA du Transport et de la Logistique : le 26/01/2019, et le 16/03/2019 de 9h à 17. Les 19/06/2019 et 18/09/2019 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- URMA - CIFAM 44 - site de Sainte-Luce-sur-Loire : le 02/02/2019, de 9h à 17h

## Saint-Gildas-des-Bois

- Lycée privé Gabriel Deshayes : le 02/02/2019, de 10h à 16h

## Saint-Herblain

- ▼ BTP CFA Loire Atlantique site de Saint Herblain : le 05/12/2018, de 13h30 à 17h30, le 12/12/2018 de 13h30 à 17h30, le 01/02/2019 de 13h30 à 18h30, le 02/02/2019 de 8h30 à 16h30, le 20/03/2019 de 13h30 à 17h30, le 03/04/2019 de 13h30 à 17h30, le 15/05/2019 de 13h30 à 17h30, le 03/07/2019 de 13h30 à 17h30
- ❖ CAP VERS : le 08/12/2018, et le 02/02/2019 de 9h à 13h
- ◆ Centre de formation Comet : le 01/12/2018 de 10h à 16h30, le 08/12/2018 de 10h à 16h
- CFA de la coiffure et de l'esthétique : le 02/02/2019, et le 30/03/2019 de 9h à 13h (site de St Herblain), le 16/03/2019 de 10h à 16h (site de St Nazaire)
- ▼ CFA Nantes Terre Atlantique : le 01/02/2019, de 17 h à 20h, le 02/02/2019 de 9h à 12h30, le 15/03/2019 de 17h à 20h, le 16/03/2019 de 9h à 12h30, le 24/05/2019 de 17h à 20h
- ❖ Ecole internationale Tunon : le 21/11/2018, à 14h, et le 15/12/2018 à 10h
- ▲ ENI Ecole informatique : le 02/03/2019
- Institut des hautes études ostéopathiques : le 05/12/2018, de 14h à 18h, le 02/02/2019 de 9h à 15h, le 20/03/2019 de 14h à 18h
- ◆ LEGTA Jules Rieffel : le 01/02/2019, de 17 h à 20h, le 02/02/2019 de 9h à 12h30, le 15/03/2019 de 17h à 20h, le 16/03/2019 de 9h à 12h30, le 24/05/2019 de 17h à 20h
- ▼ Ligue de basket ball des Pays de la Loire : le 30/01/2019, à partir de 20h
- ❖ Mbay : le 08/12/2018, de 9h à 13h, le 02/02/2019 de 9h à 13h
- ❖ Pigier performance : le 08/12/2018, et le 02/02/2019 de 9h à 13h
- ❖ SUPINFO - Ecole supérieure d'informatique : le 15/12/2018, 16/03/2019, 18/05/2019 et 06/07/2019 de 10h à 17h

## Saint-Nazaire

- ◆ CNAM Annexe de Nantes : le 09/03/2019
- ▲ Ecole d'ingénieurs du centre d'études supérieures industrielles de Saint-Nazaire : le 15/12/2018, et les 26/01/2019, 23/03/2019 de 9h à 17h
- ▲ Ecole d'ingénieurs informatique EXIA CESI : du 01/03/2019 au 31/03/2019, date à déterminer
- ◆ Ensemble universitaire de Gavy - antenne universitaire Nantes (Université de Nantes) : le 09/03/2019
- ◆ Institut de formation en soins infirmiers Gavy Centre hospitalier de Saint-Nazaire : le 15/12/2018, de 9h30 à 12h30
- ◆ IUT de Saint-Nazaire (Université de Nantes) : le 09/03/2019
- ◆ Lycée Aristide Briand : le 02/03/2019, de 9h30 à 15h30
- Lycée des métiers Sainte-Anne : le 01/03/2019, de 16h à 20h, le 02/03/2019 de 9h à 16h, rendez-vous de l'orientation sur réservation le 03/04/2019 de 14h à 16h
- Lycée Notre-Dame d'Espérance : le 01/02/2019, de 16h30 à 19h30, le 02/02/2019 de 10h à 13h
- ◆ Lycée professionnel Brossaud-Blanchon : le 02/03/2019, de 9h30 à 15h30
- ◆ Lycée professionnel Heinlex : le 09/03/2019, de 9h à 13h
- Lycée professionnel privé Le Masle : le 02/02/2019, et le 27/04/2019 de 10h à 16h
- ▼ Pôle formation Pays de la Loire UIMM - Centre de Saint-Nazaire : le 02/02/2019, de 09h à 17h et le 23/03/2019 de 9h à 13h
- URMA - CIFAM 44 - site de la Maison de l'apprentissage : le 02/02/2019, de 9h à 17h

## Saint-Sébastien-sur-Loire

- ▲ CFA La Joliverie : du 01/02/2019 au 02/02/2019, de 16h à 20h, le 02/02/2019 de 9h à 17h
- Institut régional de formation aux métiers de la rééducation et de la réadaptation des Pays de la Loire : le 02/02/2019, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- ❖ Institut régional de formation aux métiers de la rééducation et de la réadaptation des Pays de la Loire : le 02/02/2019
- Lycée polyvalent la Baugerie : le 01/02/2019, de 17h à 20h, 02/02/2019 de 9h à 16h
- Lycée polyvalent Saint-Joseph La Joliverie : le 01/02/2019, de 16h à 20h, le 02/02/2019 de 9h à 17h
- Lycée polyvalent Saint-Pierre La Joliverie : le 01/02/2019, de 16h à 20h ; 02/02/2019 de 17h à 17h
- ◆ Lycée professionnel Les Savarières : le 15/03/2019 de 17h à 20h, le 16/03/2019 de 9h à 12h

## MAINE-ET-LOIRE

### Angers

- ◆ AGROCAMPUS OUEST Angers : le 19/01/2019, de 9h à 13h ; 02/02/2019 de 13h à 17h
- ARIFTS - site angevin : le 12/01/2019, de 8h30 à 12h30
- ◆ Arts et Métiers ParisTech - Centre d'Angers : le 26/01/2019, (site de Laval), le 02/02/2019 (site d'Angers)
- Centre international d'études françaises (Facultés libres de l'Ouest - UCO Angers) : le 26/01/2019, 02/03/2019
- ◆ Centre Pierre Cointreau NEGOVENTIS 49 : le 08/12/2018, de 9h à 13h ; 03/02/2019 de 10h à 17h
- ◆ CFA de la CCI du Maine et Loire : le 08/12/2018, de 9h à 13h ; 03/02/2019 de 10h à 17h
- Cnam-Iforis Institut de formation et de recherche en intervention sociale (Conservatoire national des arts et métiers) : le 02/02/2019, de 9h à 13h
- ◆ Conservatoire à rayonnement régional : le 30/03/2019, de 10h à 17h
- ◆ Ecole de la filière numérique d'Angers : le 08/12/2018, de 10h à 17h
- ◆ Ecole Silvy Terrade Angers : le 20/10/2018, de 9h30 à 12h, le 17/11/2018 de 9h30 à 12h, le 11/12/2018 de 17h à 20h (nocturne spéciale BTS), le 26/01/2019 de 10h à 16h, le 09/02/2019 de 10h à 16h, le 09/03/2019 de 10h à 16h
- Ecole supérieure de formation agricole - ESA : le 15/12/2018, de 9h30 à 17h, le 02/02/2019 de 9h30 à 17h, le 02/03/2019 de 9h30 à 17h, le 23/03/2019 de 9h30 à 12h30
- ▲ Ecole supérieure d'Agro-développement international : le 15/12/2018 de 13h à 17h, le 02/02/2019 de 9h30 à 17h, le 27/02/2019 de 14h à 21h, le 23/03/2019 de 13h à 17h.
- ◆ Ecole supérieure des beaux-arts Tours Angers Le Mans : du 01/03/2019 au 02/03/2019
- Ecole supérieure des métiers des agences d'emploi : le 08/12/2018, le 03/02/2019
- ❖ Ecole supérieure des Pays de Loire : le 26/01/2019, et le 02/03/2019 de 9h à 13h
- ▲ Ecole supérieure des sciences commerciales d'Angers : le 12/01/2019, et le 02/03/2019
- Ecole supérieure d'optique de l'Ouest : le 08/12/2018, et les 26/01/2019, 02/03/2019 de 9h à 17h
- Ecole technique supérieure de chimie de l'Ouest : le 26/01/2019, de 10h à 17h, le 01/03/2019 de 16h à 19h, le 02/03/2019 de 10h à 17h
- ◆ ESPÉ - École supérieure du professorat et de l'éducation (antenne) (Université d'Angers) : le 02/02/2019
- Faculté de droit, économie, gestion (Facultés libres de l'Ouest - UCO Angers) : le 26/01/2019, 02/03/2019
- Faculté de l'éducation (Facultés libres de l'Ouest - UCO Angers) : le 26/01/2019, 02/03/2019
- Faculté des humanités (Facultés libres de l'Ouest - UCO Angers) : le 26/01/2019, 02/03/2019

- Faculté des sciences (Facultés libres de l'Ouest - UCO Angers) : le 26/01/2019, 02/03/2019
- Faculté des sciences humaines et sociales (Facultés libres de l'Ouest - UCO Angers) : le 26/01/2019, 02/03/2019
- Faculté libre de théologie (Facultés libres de l'Ouest - UCO Angers) : le 26/01/2019, 02/03/2019
- ▲ Ecole supérieure électronique de l'ouest - ESEO : le 08/12/2018, de 9h30 à 18h, le 09/12/2018 de 9h30 à 13h, le 26/01/2019 de 9h30 à 18h, le 27/01/2019 de 9h30 à 18h, le 02/03/2019 de 9h30 à 18h
- Groupe ESA : le 15/12/2018, de 9h30 à 17h, le 02/02/2019 de 9h30 à 17h, le 02/03/2019 de 9h30 à 17h, le 23/03/2019 de 9h30 à 12h30
- ❖ Icofes Pays de la Loire : le 02/02/2019 et le 30/03/2019 de 9h à 16h. Réunions d'information les 27/04/2019 et 08/06/2019 de 9h30 à 11h30
- ❖ IFF Europe (Facultés libres de l'Ouest - UCO Angers) : le 26/01/2019, 02/03/2019
- Institut de formation de la faculté libre de l'Ouest aux métiers de l'enseignement (Facultés libres de l'Ouest - UCO Angers) : le 26/01/2019, 02/03/2019
- ◆ Institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers (Université d'Angers) : le 02/02/2019
- ▲ Institut national des formations notariales site d'Angers : le 09/03/2019, de 9h à 15h
- ◆ Instituts et écoles de formation IFSI - IFAS - IFA - CHU d'Angers : le 17/12/2018, de 10h à 17h
- ❖ IPAC Bachelor factory : le 26/01/2019, et 02/03/2019 de 9h à 13h
- ◆ IUT d'Angers (Université d'Angers) : le 02/02/2019, de 9h à 17h (campus de Cholet)
- ❖ l'atelier d'Arts Appliqués : du 02/03/2019 au 03/03/2019, de 10h à 19h
- ◆ LEGTA Le Fresne : le 02/03/2019, de 9h à 17h, et 2 accueils le 03/04/2019 à 14h et à 15h30
- ◆ Lycée Eugène et Jean Renoir : le 02/03/2019, de 9h à 13h
- ◆ Lycée Emmanuel Mounier : le 26/01/2019, de 9h à 12h
- ◆ Lycée Henri Bergson : le 26/01/2019, de 9h à 16h
- ◆ Lycée Joachim du Bellay : le 02/03/2019, de 9h à 12h30
- ◆ Lycée polyvalent Chevroliier : le 01/03/2019, de 17h30 à 20h, le 02/03/2019 de 9h à 12h30
- ◆ Lycée polyvalent Jean Moulin : le 26/01/2019, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, le 08/03/2019 de 17h à 20h
- Lycée Sacré-Coeur La Salle - site enseignement supérieur : le 26/01/2019, de 9h à 17h, le 26/04/2019 de 18h à 20h
- Lycée Saint-Martin : le 25/01/2019, de 17h à 20h, le 26/01/2019 de 9h à 13h
- Lycée Urbain Mongazon : le 26/01/2019, de 9h30 à 16h30
- ❖ MBWay : le 26/01/2019, et le 02/03/2019 de 9h à 13h
- ❖ My Digital School : le 26/01/2019, et le 02/03/2019 de 9h à 17h
- ◆ UFR de droit économie et gestion (Université d'Angers) : le 02/02/2019
- ◆ UFR de lettres, langues et sciences humaines (Université d'Angers) : le 02/02/2019
- ◆ UFR de santé - département pharmacie (Université d'Angers) : le 02/02/2019
- ◆ UFR de sciences (Université d'Angers) : le 02/02/2019
- ◆ UFR ESTHUA tourisme et culture - site d'Angers (Université d'Angers) : le 02/02/2019, de 9h à 17h (sites Angers, Cholet, Saumur et Les Sables d'Olonne)
- ◆ UFR santé - département médecine (Université d'Angers) : le 17/11/2018, de 10h à 17h ; 02/02/2019

## Beaucouzé

- ▼ Pôle formation Pays de la Loire UIMM - Centre d'Angers : le 02/02/2019, de 09h à 17h et le 23/03/2019 de 9h à 13h

## Beaupréau-en-Mauges

- Lycée Notre-Dame de Bonnes Nouvelles Ensemble Dom Sor-tais : le 25/01/2019, de 17h30 à 20h30 et le 26/01/2019 de 09 à 12h, et le 16/03/2019 de 9h à 12h (formations du lycée technologique uniquement)
- ◆ Lycée polyvalent Julien Gracq : le 01/03/2019, de 17h30 à 20h et le 02/03/2019 de 9h à 12h30
- Lycée professionnel le Pinier Neuf : le 25/01/2019, de 17h30 à 20h30 et le 26/01/2019 de 9h à 12h, le 16/03/2019 de 9h à 12h
- MFR des Mauges : le 01/02/2019, de 17h à 19h et le 02/02/2019 de 9h à 17h

## Chemillé-en-Anjou

- ◆ Lycée polyvalent de l'Hyrôme : le 01/03/2019, de 17h à 20h, le 02/03/2019 de 9h à 12h

## Cholet

- ◆ Antenne de Cholet - IUT d'Angers (Université d'Angers) : le 02/02/2019
- ◆ Ecole d'arts du choletais : le 09/03/2019, de 10h à 18h
- ▲ Ecole supérieure des sciences commerciales d'Angers : le 01/12/2018, le 09/02/2019
- Eurospace - CCI formation Cholet : le 08/12/2018, de 9h à 13h et 03/02/2019 de 9h à 17h
- ◆ Institut Colbert (CNAM) (Conservatoire national des arts et métiers) : le 15/12/2018, et le 02/03/2019 de 9h à 13h
- ◆ Institut de formation en soins infirmiers : le 07/12/2018, de 17h à 20h, le 08/12/2018 de 8h30 à 12h
- ◆ Lycée Fernand Renaudeau-La Mode : le 02/03/2019, de 9h à 16h30
- Lycée Jeanne Delanoue : le 01/02/2019, de 17h à 20h et le 02/02/2019 de 09h à 16h



## La Ferrière

■ Centre de formation et de promotion des MFR : le 26/01/2019, et le 16/03/2019 de 9h à 17h  
■ IFACOM - MFR La Ferrière : le 25/01/2019, de 16h à 20h, le 26/01/2019 de 9h à 17h, le 16/03/2019 de 9h à 17h, le 27/04/2019 de 9h à 17h

## La Roche-sur-Yon

▼ Antenne de la Roche-sur-Yon du CFA Agrilia Formation : le 02/02/2019, de 9h à 17h, le 02/03/2019 de 9h à 13h

▼ BTP CFA Vendée AFORBAT La Roche sur Yon : le 02/02/2019, de 9h à 17h, et le 03/04/2019 de 13h30 à 17h, le 03/07/2019 de 13h30 à 17h  
■ Centre de formation et de recherche à la relation d'aide et de soins : le 09/02/2019, de 9h à 13h  
◆ Centre universitaire départemental - antenne de l'université de Nantes (Université de Nantes) : le 09/03/2019  
■ EAP Les Etablières : le 02/02/2019, de 9h à 17h ; 02/03/2019 de 9h à 13h  
● Ecole de gestion et de commerce de Vendée : le 08/12/2018, le 26/01/2019, le 02/03/2019 de 9h à 17h  
◆ El Cnam Pays de la Loire - centre de la Roche-sur-Yon (Conservatoire national des arts et métiers) : le 09/03/2019, de 9h30 à 16h  
● ESFORA 85 - URMA : le 02/02/2019, de 9h à 17h, le 03/04/2019 de 13h30 à 16h30, le 03/07/2019 de 13h30 à 16h30  
◆ ESPÉ - École supérieure du professorat et de l'éducation (antenne) (Université de Nantes) : le 09/03/2019  
◆ IFOM - IFMS Vendée : le 19/01/2019 et le 02/03/2019 de 9h à 13h  
■ Institut catholique d'arts et métiers-Ingénieur ICAM apprentissage de Vendée : le 08/12/2018, le 26/01/2019 et le 02/03/2019 de 9h à 17h  
■ Institut catholique de Vendée (Institut catholique d'études supérieures) : le 26/01/2019, de 9h à 17h30, le 02/03/2019 de 9h à 17h30  
◆ Institut de formation en soins infirmiers : le 08/12/2018  
◆ IUT de La Roche sur Yon (Université de Nantes) : le 09/03/2019  
◆ LEGTPA Nature : le 02/02/2019, de 9h à 17h  
◆ Lycée Jean de Lattre-de-Tassigny : le 02/02/2019, de 9h à 17h  
◆ Lycée Pierre Mendès France : le 01/02/2019, de 17h à 20h, le 02/02/2019 de 9h à 12h  
■ Lycée polyvalent Notre-Dame du Roc : le 02/02/2019, de 9h30 à 16h30  
◆ Lycée polyvalent Rosa Parks : le 01/02/2019, de 16h à 20h, le 02/02/2019 de 10h à 12h  
◆ Lycée professionnel Edouard Branly : le 01/02/2019 de 17h à 20h, le 02/02/2019, de 9h à 12h

■ Lycée Saint François d'Assise : le 02/02/2019, de 9h30 à 16h30  
▼ Pôle formation Pays de la Loire UIIMM - Centre de la Roche-sur-Yon : le 02/02/2019, de 09h à 17h et le 23/03/2019 de 9h à 13h  
◆ Section générale et technologique du LP Edouard Branly : le 02/02/2019  
◆ Sup Management : le 02/02/2019, et le 02/03/2019 de 9h à 17h  
■ SupSocial : le 02/02/2019, de 9h à 17h

## Les Herbiers

◆ Ecole dentaire du grand ouest : le 15/12/2018, 02/02/2019, 16/03/2019, 18/05/2019 de 9h à 13h  
■ Lycée Jean XXIII - ISCV : le 01/02/2019, de 17h30 à 20h et le 02/02/2019 de 09h à 12h  
◆ Lycée polyvalent Jean Monnet : le 01/02/2019, de 17h à 20h , le 02/02/2019 de 9h à 12h30  
■ MFR La Louisière antenne CFA : le 25/01/2019, le 26/01/2019, le 15/03/2019, le 16/03/2019  
■ MFR Les Herbiers : le 26/01/2019, le 16/03/2019, le 27/04/2019 de 9h à 17h

## Les Sables-d'Olonne

◆ Institut supérieur du tourisme (Université d'Angers) : le 02/02/2019, de 9h à 17h (sites Angers, Cholet, Saumur et Les Sables d'Olonne)  
■ Lycée polyvalent Sainte-Marie du Port : le 01/03/2019, de 17h30 à 20h et le 02/03/2019 de 9h30 à 13h. Pour les BTS Professions immobilières et Tourisme le 02/02/2019 de 9h30 à 16h sur le site de l'IST, rue de l'ancienne sous-préfecture.  
◆ Lycée Savary de Mauléon : le 02/02/2019, de 9h à 13h

## Luçon

◆ Lycée polyvalent Atlantique : le 02/03/2019, de 9h à 12h et 14h à 16h

## Mareuil-sur-Lay-Dissais

■ MFR de Mareuil-sur-Lay : le 26/01/2019, et 16/03/2019 de 9h à 18h

## Montaigu

■ CFA de l'AFPIA SolFiZA : le 02/03/2019, de 9h à 12h et de 14h à 17h  
◆ Ecole de management en alternance de Vendée : le 08/12/2018, le 12/01/2019, le 02/02/2019, le 02/03/2019, le 30/03/2019. De 10h à 13h pour toutes les dates  
■ Lycée polyvalent Jeanne d'Arc : le 01/02/2019, de 16h30 à 19h30, le 02/02/2019 de 9h à 13h, le 29/03/2019 de 17h30 à 19h30

◆ Lycée polyvalent Léonard de Vinci : le 02/02/2019, de 9h à 16h  
■ Sup santé animale : le 16/03/2019, de 9h à 17h

## Mouilleron-Saint-Germain

■ MFR de Mouilleron-en-Pareds : le 26/01/2019, et le 16/03/2019 de 9h à 17h

## Olonne-sur-Mer

◆ Lycée professionnel Éric Tabarly : le 02/02/2019, de 9h à 13h

## Pissotte

◆ Sup Environnement Pissotte Groupe Etablières : le 09/03/2019, de 10h à 17h

## Pouzauges

■ Lycée Notre-Dame de la Tourtellière : le 01/02/2019, de 17h30 à 20h, le 02/02/2019 de 10h à 12h

## Rives de l'Yon

■ IREO de Saint-Florent-des Bois : le 26/01/2019, et le 16/03/2019 de 9h à 17h

## Sainte-Gemme-la-Plaine

◆ LEGTA Luçon Pétré : le 02/02/2019, et les 02/03/2019, 30/03/2019 de 9h à 17h

## Saint-Fulgent

■ MFR-IR Saint-Fulgent : le 25/01/2019, de 17h à 19h, le 26/01/2019 de 9h à 17h, le 15/03/2019 de 17h à 19h, le 16/03/2019 de 9h à 17h, le 27/04/2019 de 9h à 17h

## Saint-Gilles-Croix-de-Vie

■ MFR La Bouchère : le 26/01/2019, et le 16/03/2019 de 9h à 17h. le 27/04/2019 (special BTS) de 9h à 17h

## Saint-Jean-de-Monts

■ IFSi Croix-Rouge française : le 30/01/2019 de 17h à 21h

## Saint-Laurent-sur-Sèvre

■ Lycées Saint Gabriel-Saint Michel : le 01/02/2019, de 17h à 20h, le 02/02/2019 de 9h à 13h, le 16/03/2019 de 9h à 13h

## Venansault

■ MFR de Venansault : le 26/01/2019, et le 16/03/2018 de 9h à 17h

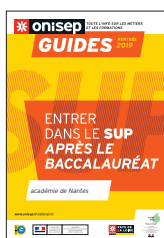
# LES 3 INDISPENSABLES POUR AVOIR TOUTE L'INFO SUR L'ORIENTATION POST-BAC ET CONSULTER LES FORMATIONS PROPOSÉES EN PAYS DE LA LOIRE :

# 1

## Le Guide

### «Entrer dans le sup' après le bac»

Répertoire de toute l'offre de formation (hors formation continue) du supérieur en Pays de la Loire, ce guide sera distribué à tous les élèves de Terminale vers la mi-janvier et en téléchargement sur [onisep.fr/nantes](http://onisep.fr/nantes) dès mi-décembre !



# 2

## Le Calendrier

### pour s'inscrire dans le sup'

Toutes les périodes d'inscriptions dans les écoles et sur la plateforme d'admission dans le supérieur synthétisées sur une page !

En téléchargement sur [onisep.fr/nantes](http://onisep.fr/nantes)



# 3

## L'apprentissage vous intéresse ?

Consultez le guide qui répertorie par domaines professionnels toute l'offre de formation par apprentissage.

En téléchargement sur [onisep.fr/nantes](http://onisep.fr/nantes)



## EN COMPLÉMENT SUR LE WEB, POUR FAIRE LE POINT SUR SON PROJET

[www.termiales2018-2019.fr](http://www.termiales2018-2019.fr)

[www.monorientationenligne.fr](http://www.monorientationenligne.fr)



Directeur de la publication : Patrice HERZECKE  
Rédactrice en chef : Valérie SOURISSEAU  
Rédactrice : Michèle ROBERT  
Chargée de PAO : Anaïs GUILBAUD  
Délégation régionale de l'ONISEP  
32, rue du Fresche Blanc - BP 92217  
44322 Nantes cedex 3

Tél. 02 40 16 02 16 - Fax : 02 40 40 39 56  
Mail : [dronantes@onisep.fr](mailto:dronantes@onisep.fr)  
Internet : [www.onisep.fr/nantes](http://www.onisep.fr/nantes)



## Onisep Pays de la Loire

Retrouvez l'actu de votre région sur notre page Facebook.